



Procès-verbal 01/2024

Séance du comité de Lapins de race Suisse,

Mardi 16 janvier 2024, 16.00 heures, secrétariat de Petits animaux Suisse, Niederönz

Présidence : Peter Iseli, président de Lapins de race Suisse

Comité : Peter Iseli, René Spicher, Markus Durrer, Monika Wenger, Stefan Röthlisberger

Procès-verbal : Monika Wenger

1. Accueil

A 15h50, P. Iseli salue tous les membres du comité pour la réunion de Lapins de race Suisse.

Décision : l'ordre du jour a été envoyé au préalable par P. Iseli avec les documents et il est approuvé par le comité.

2. Approbation du procès-verbal

Séance du comité, 05 décembre 2023, Mülchi

Le procès-verbal sera publié dans le magazine Petits animaux n° 2, de février 2024.

Décision : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par le comité. La rédactrice M. Wenger et le traducteur M. Gruaz sont remerciés.

3. Rapports succincts des dicastères

a. Président

P. Iseli mentionne que l'on cherche d'urgence un rédacteur pour le magazine Petits animaux. Une annonce est publiée dans le magazine Petits animaux.

Le président a reçu l'avis de décès de Meinrad Rösli. Le comité enverra une carte de condoléances à la famille.

Peter Zumstein est également décédé en janvier.

b. Finances

L'association cantonale genevoise n'a toujours pas payé sa cotisation. M. Durrer cherchera avec Sandra Lanz une autre alternative.

c. Commission technique et ASEC

Jeannine Farquet Hubert et Kurt Aeschbach quitteront leur fonction d'expert lors de l'assemblée générale 2024 de l'ASEC. Patrik Aebischer a également été placé sur la liste des experts non en fonction. Il y a donc 33 experts en fonction. Les goulots d'étranglement pourront être résolus dès l'année prochaine grâce aux aides-experts.

4. Invitations/délégations

Les invitations sont confirmées ou déclinées. P. Iseli a visité quelques expositions.

5. Correspondance/décisions

Le président informe quant au courrier reçu.

Lors de l'exposition de Willisau, deux lapins manipulés ont été présentés par un éleveur.

L'expert a déposé une plainte auprès de Lapins de race Suisse.

6. Finances

Il est encore trop tôt pour présenter les comptes annuels. M. Durrer n'a pas d'autres communications à faire.

7. CPP du 09 mars 2024

L'ordre du jour provisoire pour la CPP 2024 a été établi par le président. Nous espérons toujours recevoir quelque chose de concret de la part de la commission des structures d'ici à la CPP.

Proposition pour l'AD 2024 : telle que la proposition a été présentée, les fédérations devraient être dissoutes.

L'exposition de lapins mâles 2025 et les cours sont pris en charge par R. Spicher, consultation sur l'ordonnance sur la protection des animaux, S. Röthlisberger et P. Iseli informeront sur l'exposition EE.

Les communautés d'élevage font l'objet d'une discussion.

Décision : le comité est d'accord et décide que pour l'exposition suisse de lapins mâle il ne pourra pas être inscrit au nom d'une communauté d'élevage (CE).

8. Petits animaux Suisse

S. Röthlisberger informe sur les affaires de Petits animaux Suisse,

9. Jeunesse

Rétrospective de l'exposition des jeunes 2024, - Un grand bravo à l'équipe de Marco Mehr et Regula Schweizer, les responsables de l'exposition des jeunes à Willisau. Lors de la présentation des animaux, Daniel Bodenmann a fait un exposé sur les lapins et Heiri Fallegger sur la volaille. Le dimanche, la remise des prix a été le point culminant. Lors de l'apéritif des sponsors et des parrains, quatre jeunes membres ont présenté leurs animaux. S. Röthlisberger a été enthousiasmé par la manière dont les jeunes membres ont présenté leurs animaux lors d'un exposé.

Pour les jeunes membres, il est important d'avoir une société avec un préposé qui leur transmet les connaissances techniques et les encadre tout au long de l'année.

Le camp de jeunes de l'été 2024 aura lieu.

Les responsables des jeunes seront invités à la CCP du 27 janvier 2024.

10. Commission technique / protection des animaux

Commission technique - 235 préjugements ont été effectués cette saison.

Formation des experts - La formation des nouveaux experts se déroule très bien. A deux reprises, les formations ont été organisées lors d'expositions. C'est un grand avantage pour les candidats experts que la formation ait lieu lors d'une exposition. C'est plus efficace, plus instructif et la qualité des lapins est meilleure.

Dimanche prochain, les candidats experts auront une répétition générale pour l'examen d'aide-expert. L'examen aura lieu le 3 mars 2024. S. Röthlisberger espère que tous réussiront l'examen. Si quelqu'un échoue, il pourra repasser l'examen 8 mois plus tard.

Protection des animaux - Dans le droit en vigueur, art. 15, al. 2, le marquage peut être effectué par une personne compétente sans anesthésie. Excepté le tatouage des chiens et des chats et le marquage des poissons. Dans la nouvelle ordonnance sur la protection des animaux, l'art. 15, al. 2 ne mentionne plus que a. l'identification des animaux au moyen d'une marque auriculaire ou d'une puce électronique ; b. le ponçage de la pointe des dents des porcelets. Selon le nouveau projet d'ordonnance, le tatouage sans anesthésie ne serait plus autorisé. S. Röthlisberger va rédiger un nouveau courrier avec une justification, afin que nous puissions continuer de tatouer nos lapins.

En 2023, il y a eu au total 38 cas de RHD en Suisse. La vaccination fonctionne bien et les éleveurs de lapins de race qui respectent le plan de vaccination n'ont pas de problèmes.

11. Cours

Cours de préposés - 11 éleveurs de lapins se sont inscrits au cours de préposés à Schwarzenburg.

En Suisse orientale, à Salez, 6 personnes sont inscrites à ce jour et au Tessin, 9 personnes sont inscrites.

Cours pour éleveurs - 10 personnes sont inscrites au cours pour éleveurs à Salez.

Cours de puçage - Le responsable du cours de Petits animaux Berne-Jura Marcel Affolter a fixé la date et Leonard Weber est déjà engagé. Le 25 mai 2024, ce cours aura lieu à la Hübelimatt à Niederbipp.

A l'avenir, les sections pourront organiser elles-mêmes des cours. Il est possible de demander soi-même un vétérinaire et de commander les puces à la boutique contre paiement. Les documents relatifs au cours de puçage peuvent être demandés au préalable à M. Wenger ou R. Spicher. M. Wenger continuera à imprimer la confirmation du cours et les documents de

cours pour la section organisatrice et les enverra par la poste à la personne responsable. Les documents de cours seront facturés à la section/au club organisateur. Les vétérinaires suivants ont déjà donné des cours : M. König, 1784 Courtepin ; E. Schnürige, 6418 Rothen- thurm ; S. Lüdi, 2710 Tavannes ; N. Odermatt, 3714 Frutigen

Cours de base - Petits animaux Berne-Jura organise un cours de base le 29 juin 2024 à Lützelflüh.

Exposition à l'avenir - Ce cours de Petits animaux Suisse est également organisé par Petits animaux Berne-Jura (responsable du cours : Peter Iseli).

12. 26^{ème} Exposition suisse de lapins mâles à Winterthur, 24 - 26 janvier 2025

La prochaine réunion du CO aura lieu le 13 février 2024.

P. Iseli aimerait que M. Wenger soit responsable de la 26^{ème} édition de l'exposition suisse de lapins mâles et Ruth Zumbrunnen pour l'exposition cantonale de Petits animaux Zürich.

U. Weiss a demandé à M. Durrer d'assurer la liaison avec la banque de Lapins de race Suisse.

M. Durrer lui indiquera le lien.

13. Affaire de personnel

Ce point de l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

14. Cahier des charges des membres du comité

Tous les membres du comité remettent au président le cahier des charges de leur fonction avec les adaptations. P. Iseli adaptera les cahiers des charges lors de la prochaine séance.

15. Liste des affaires en suspens

La liste des affaires en suspens est révisée et corrigée en permanence.

16. Divers

Il n'y a pas d'autres communications au sein du comité.

Prochaines dates

CCP Petits animaux Suisse : samedi 27 janvier 2024 à Zollbrück.

Prochaine séance du comité : lundi 12 février 2024, 17.00 heures à Niederönz

Peter Iseli, président

Monika Wenger, secrétaire

Michel Gruaz, traducteur